

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 151

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE
DU GRAND REIMS

Représenté(s) : 30

Votant(s) : 181

Excusé(s) : 18

Absent(s) : 9

SEANCE DU JEUDI 24 JUIN 2021

Le jeudi 24 juin 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 18 juin 2021, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Bruno ARIZZI, M. Franck ASSELIN, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Cédric CHEVALIER, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, M. Gilles DESOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Régis FRANCQUE, Mme Audrey GARDEBLED, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Damien GIRARD, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. André JACOB, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LEGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Patrice MOREL, M. Guy MOUCHEL, M. François MOURRA, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, Mme Annie PERRARD, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Jean-Pierre RONSEAU, M. Mario ROSSI, Mme Marie ROZE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDÉ, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPLY, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Bernard THIERY, M. Alain TOULLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Marcel VERGEZ, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, Mme Sabrina LELARGE (suppléant de M. Cyrille DUTERNE), Mme Elisabeth TAYOT (suppléant de M. Christophe MAHUET), Mme Nadia DOUSSAINT (suppléant de M. Patrice MOUSEL), M. Thierry LEROUX (suppléant de Mme Anne-Sophie ROMAGNY), M. Christophe PIERRE (suppléant de Mme Claudine ROUSSEAU)

Étaient représenté-e-s :

M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Armelle SIMON, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Alain TOULLEC, M. Edouard BARON a donné pouvoir à Laurence BILLY, Mme Valérie BEAUVAIS a donné pouvoir à Nicolas DARGENT, Mme Gabrielle BRICOUT a donné pouvoir à Alain WANSCHOOR, M. Conrad CHER a donné pouvoir à Fabien CHARPENTIER, Mme Catherine CHOPART a donné pouvoir à Pascal LABELLE, M. Christophe CORBEAUX a donné pouvoir à Denis BOUDVILLE, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Eric DELFORGE a donné pouvoir à Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie DEPAQUY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Anny DESSOY a donné pouvoir à Jean-Pierre RONSEAU, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Mario ROSSI, Mme Touria DOUAH a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Claude GACHET a donné pouvoir à Laurence BILLY, M. Charles GERMAIN a donné pouvoir à Stéphane LANG, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Franck JACQUET a donné pouvoir à Stéphane GOMBAUD, Mme Jeanne JACQUET a donné pouvoir à Eric MALTOT, Mme Bénédicte LE PANSE a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, Mme Catherine MALAISÉ a donné pouvoir à François MOURRA, Mme Laure MILLER a donné pouvoir à Stéphane LANG, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Jean-Christophe POINS, M. Dimitri OUDIN a donné pouvoir à Brigitte BLONDEAU, Mme Marie-Thérèse PICOT a donné pouvoir à Badia ALLARD, M. Dominique POTAR a donné pouvoir à Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Monique ROUSSEL a donné pouvoir à Antoine LEMAIRE, Mme Mounya TAGGAE a donné pouvoir à Véronique MARCHET, M. Léo TYBURCE a donné pouvoir à Dominique LEDEME, M. Vincent VERSTRAETE a donné pouvoir à Pascal LABELLE

Étaient excusé-e-s :

M. Paul-Vincent ARISTON, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Jean-Robert AUGUSTE, Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, M. Nicolas CARNOYE, Mme Cécile CONREAU, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Laurent GOBINET, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Serge HIET, M. Alain HIRault, M. Michel HUTASSE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Agathe MOUGENOT, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Freddy THOMAS, M. Yann VELLY

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Vincent BENNEZON, M. Frédéric DECHAMPS, M. Jean-Luc DUBOIS, Mme Colette MACQUART, M. Tarik MAZOUJ, M. Christophe PATINET, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Aline POUDRAS

N'ont pas pris part au vote :

M. François BARONNET, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Florence BERTHON, M. Cédric CHEVALIER, M. Nicolas DARGENT, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, M. Jean-Louis FARARD, Mme Martine JOLLY, Mme Cathy LAURIN, M. Pascal LORIN, M. Arnaud NININ, M. Pierre REANT, M. Léo TYBURCE

Secrétaire : Zabbaou LIMAN

Vice Secrétaire : Muriel JACQUIOT

Votes :

Pour : 167 Contre : 0 Abstention : 0

**COMMUNE DE SEPT SAULX
PLAN LOCAL D'URBANISME
APPROBATION**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.153-31 à L.153-35, et L.153-11 et suivants,

Vu la Loi n°2014-1545 du 20 décembre 2014 relative à la simplification de la vie des entreprises et portant diverses dispositions de simplification et de clarification du droit et des procédures administratives, abrogeant et recodifiant l'article L.123-1 du Code de l'Urbanisme,

Vu la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, modifiée,

Vu la Loi n°2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid-19 modifiée,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Reims approuvé le 17 décembre 2016,

Vu la délibération du Conseil municipal de Sept Saulx n°27/2014 du 3 juin 2014 prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et fixant les modalités de concertation,

Vu le débat organisé le 28 juin 2018 au sein du Conseil communautaire sur les orientations générales du PADD,

Vu la délibération du Conseil municipal de Sept Saulx n°01/2017 du 26 janvier 2017 donnant l'accord à la Communauté urbaine du Grand Reims pour la poursuite et l'achèvement des procédures d'évolution du PLU de la commune,

Vu la délibération de la Communauté urbaine du Grand Reims n°CC-2017-107 du 27 mars 2017 acceptant la poursuite et l'achèvement des procédures du PLU de Sept Saulx,

Vu les éléments du porter à connaissance transmis par le représentant de l'Etat dans le département,

Vu la délibération du Conseil municipal de Sept Saulx n°22/2019 du 5 septembre 2019 émettant un avis favorable sur le bilan de la concertation et l'arrêt de projet d'élaboration du PLU,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°CC-2019-227 du 26 septembre 2019 tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet d'élaboration du PLU de la commune,

Vu les avis des personnes publiques consultées sur le projet de PLU arrêté en application du code de l'urbanisme,

Vu l'avis de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPNAF) du 10 décembre 2019,

Vu l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale du grand Est du 11 janvier 2019,

Vu l'arrêté de la présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims du 31 décembre 2020 portant ouverture et organisation de l'enquête publique sur le projet d'élaboration de PLU,

Vu l'enquête publique qui s'est tenue en mairie du 30 janvier au 13 mars 2021,

Vu le procès-verbal de synthèse transmis par le commissaire enquêteur le 17 mars 2021,

Vu le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur émettant un avis favorable suite à l'enquête publique,

Vu la délibération du Conseil municipal de Sept Saulx n°17/2021 du 28 avril 2021 émettant un avis favorable sur le dossier d'approbation du PLU de la commune,

Considérant que les remarques émises par les personnes publiques associées et les résultats de ladite enquête publique justifient des adaptations mineures au projet d'élaboration du PLU, annexées à la présente,

Vu le passage en Conférence de territoire Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims

Vu l'avis du bureau communautaire du mercredi 16 juin 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'approuver le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sept Saulx tel qu'annexé à la présente.

La délibération fera l'objet d'un affichage en mairie de Sept Saulx et au siège de la Communauté urbaine du Grand Reims pendant un mois. Mention de cet affichage sera, en outre, insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Le dossier de PLU approuvé sera tenu à la disposition du public en mairie de Sept Saulx aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la sous-préfecture de l'arrondissement de Reims.

Les documents listés ci-après font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité :

- le rapport de présentation,
- le projet d'aménagement et de développement durable,
- les orientations d'aménagement et de programmation,
- le règlement d'urbanisme,
- les plans de zonage,
- le plan des servitudes d'utilité publique,
- les plans des réseaux,
- les annexes.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Nathalie MIRAVETE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 29 juin 2021 et de la réception en Préfecture le 29 juin 2021.
Identifiant : 051-200067213-20210624-123680-DE-1-1